



**Budget
2022**

Améliorations de services

Conseil municipal | 13 janvier 2022





1. Bonifier le soutien aux associations d'affaires



1. Bonifier le soutien aux associations d'affaires

- Investir pour développer les rues commerciales névralgiques de tous les secteurs. Viser une collaboration plus étroite avec les associations d'affaires.
- Prolonger les fonds "COVID-19" aux associations d'affaires.
 - L'Association des professionnels, industriels et commerçants d'Aylmer (APICA) : 100 000 \$;
 - L'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau (AGAP) : 100 000 \$;
 - L'Association de commerçants Cartier-Gréber (ACCG) : 100 000 \$;
 - Le Regroupement des gens d'affaires de la Basse-Lièvre (RGABL) : 100 000 \$;
 - Vision Centre-Ville: 100 000\$.
- **Investissement: 500 000\$ /par année**

Pour les années subséquentes: réfléchir à la bonification des protocoles d'entente arrivant à échéance et standardiser la reddition de comptes.



1. Bonifier le soutien aux associations d'affaires (suite)

CP-FIN-2021-035

Le comité exécutif recommande au conseil de pérenniser les fonds "Covid" aux associations d'affaires suivantes :

- L'Association des professionnels, industriels et commerçants d'Aylmer (APICA) : 100 000 \$;
- L'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau (AGAP) : 100 000 \$;
- L'Association de commerçants Cartier-Gréber (ACCG) : 100 000 \$;
- Le Regroupement des gens d'affaires de la Basse-Lièvre (RGABL) : 100 000 \$;
- Vision centre-ville 100 000 \$.

CP-FIN-2021-042

Le comité exécutif recommande au conseil de réviser les protocoles d'ententes en 2022 et d'uniformiser la reddition de compte



2. ID Gatineau : offrir un soutien aux associations d'affaires



2. ID Gatineau : offrir un soutien aux associations d'affaires

- Créer une ressource dédiée aux associations d'affaires au sein d'ID Gatineau
 - **Investissement: 130 000\$ /par année**

CP-FIN-2021-036

Le comité exécutif recommande au conseil d'ajouter 130 000 \$ pour ID Gatineau pour une ressource en lien avec les associations d'affaires et de mettre à jour le protocole d'entente



3. Soutenir les associations de quartier



3. Soutenir les associations de quartier

- Reconnaître le rôle des associations de quartier dans la mise en œuvre de projets de proximité.
- Aide à la structuration et à la gouvernance.
- Financement à la mission des associations.

CP-FIN-2021-037

Le comité exécutif recommande au conseil municipal:

- de bonifier le cadre de soutien aux associations de quartier d'une somme de 200 000\$ et de réviser les critères;
- d'uniformiser la reddition de compte.



4. Création du Fonds Gatineau



4. Création du Fonds Gatineau

- Refonte complète du Fonds de soutien à l'animation et à la revitalisation (FAR) destiné aux anciens centres-villes pour soutenir des projets de proximité:
 - Révision des critères, dont le type d'initiatives admissibles: l'animation, des projets culturels, la préservation du patrimoine, des infrastructures légères, etc.
 - Bonifier un volet de programmation hivernale.
 - Reddition de comptes simplifiée.

CP-FIN-2021-038

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de convertir le Fonds de soutien à l'animation et à la revitalisation (FAR) en Fonds Gatineau et d'y ajouter l'aspect hivernal avec une reddition de comptes uniformisée et certains critères révisés pour un montant de 120 000 \$ supplémentaire.



5. Bonification de service à la Société de transport de l'Outaouais (STO)



5. Bonification de service à la Société de transport de l'Outaouais (STO)

Miser sur l'expertise de la STO pour propulser la mobilité durable à Gatineau et déployer une vision d'ensemble du transport actif, collectif et de proximité en misant sur l'intermodalité.

Bonification de l'enveloppe à la STO pour le développement de l'offre:

- **Déploiement d'une flotte autopartage** : Soutenir le déploiement d'une offre plus complète d'autopartage de véhicules éco énergétiques et de stations de recharge. Ces véhicules pourront favoriser l'accès aux principales lignes d'autobus ou encore, permettre de délaissier un véhicule du ménage pour se rendre au travail.
- **Mettre en place des mesures pour contrer l'auto-solo**: La mise en place de divers incitatifs financiers, d'applications numériques pour le covoiturage, de stationnement réservé à taux avantageux voir nul selon le nombre d'utilisateurs doivent être analysés. La STO pourrait ainsi agir en maître d'œuvre d'une stratégie globale de transport, déployer et promouvoir ces types incitatifs afin de contrer l'auto-solo.
- **Analyse d'un déploiement d'un système de trottinettes et vélos électriques en libre-service, de cage à vélo dans les parcs-o-bus.**
- Développer des partenariats STO/Centres de services scolaire pour créer des habitudes chez les élèves du secondaire et accroître l'accessibilité en permettant l'utilisation de la passe de bus après les heures scolaires et la fin de semaine pour les élèves
- **Bonification de services STO - Passe-multi** : Miser sur de nouvelles habitudes en transport, en commençant par les jeunes pour développer des réflexes: permettre aux élèves du secondaire bénéficiant du transport scolaire intégré au réseau de la STO en semaine, de profiter de leur carte Multi pour se déplacer gratuitement en soirée et la fin de semaine sur tout le réseau.
- **Ajustement pour la reprise du déneigement sous la responsabilité de la Ville de Gatineau**

○ Investissement: 1 000 000\$ /par année



5. Bonification de service à la Société de transport de l'Outaouais (STO) (suite)

CP-FIN-2021-039

Le comité exécutif recommande au conseil d'ajouter la somme de 1 million de dollars à la STO dans un budget distinct pour mieux développer l'offre en mobilité durable (vélos électriques en libre-service, trottinettes électriques en libre-service, cages à vélo dans les parcs-o-bus, programme d'autopartage et prolongation des heures d'utilisation des passes des élèves du secondaire, basé sur l'entente STO/Centre de service scolaire, intermodalité).



Tableau récapitulatif

Engagement	Investissement/par année
1. Bonifier le soutien aux associations d'affaires	500 000\$
2. ID Gatineau : offrir un soutien aux associations d'affaires	130 000\$
3. Soutenir les associations de quartier	200 000\$
4. Création du Fonds Gatineau	120 000\$
5. Bonification du service et ajustement de la quote part de la STO	1 000 000\$
TOTAL	1 950 000\$